Championnat de France GT Circuit Paul Ricard



Du directeur de course Aux commissaires sportifs





Rapport n°1

Pendant la course 1, j'ai constaté les faits suivants concernant:

N° voiture: 6 Concurrent: Team Fullmotorsport CI:Silver

Pilote 1: Sacha Bottemanne Nat: FRA

Lic: FRA Cat: Silver

Pilote 2: Lonni Martins Nat: FRA Lic: FRA Cat: Silver

Heure de l'incident: 22.25 Lieu de l'incident : secteur 2

Faits: le pilote de la voiture à réalisé le meilleur temps au tour en coupant les virages 8 et 9

Infraction: non respect des limites de piste - Art 29.4 du règlement sporting

Décision du directeur de course : annulation du temps réalisé 2.13.212 (secteur 2 38,656)

Autre(s) pilote(s) impliqué(s):

En annexe: I

Images video:

Transmis aux commissaires sportifs: le 03.10.2021 à 09:48

Alain ADAM

Directeur de course